

États financiers intermédiaires de
(non audités)

ACASTI PHARMA INC.

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

ACASTI PHARMA INC.

États financiers intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

États financiers

États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires du résultat global	2
États intermédiaires des variations des capitaux propres	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires	5

Avis :

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par les auditeurs de la Société.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires de la situation financière
(non audités)

Aux 30 novembre et 28 février 2014

	30 novembre 2014	28 février 2014
Actifs		
Actifs courants:		
Trésorerie	1 829 235 \$	675 490 \$
Placements à court terme	17 793 026	23 025 951
Clients et autres débiteurs	303 191	919 371
À recevoir d'une société sous contrôle commun	49 658	49 658
À recevoir de la société mère	–	47 140
Crédits d'impôt à recevoir	227 727	134 120
Stocks	270 990	261 431
Charges payées d'avance	390 398	703 497
	20 864 225	25 816 658
Immobilisations corporelles	70 850	38 941
Immobilisations incorporelles	18 068 830	19 776 204
Total des actifs	39 003 905 \$	45 631 803 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants:		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 254 754 \$	1 170 828 \$
À payer à la société mère (note 7 b)	713 441	–
	1 968 195	1 170 828
Passifs dérivés liés aux bons de souscription (note 9)	1 654 115	11 181 475
Total des passifs	3 622 310	12 352 303
Capitaux propres:		
Capital social (note 4 a)	61 362 668	61 027 307
Bons de souscription (note 4 b)	406 687	406 687
Surplus d'apport	4 612 397	3 501 587
Déficit	(31 000 157)	(31 656 081)
Total des capitaux propres	35 381 595	33 279 500
Engagements et éventualités (note 6)		
Total des passifs et des capitaux propres	39 003 905 \$	45 631 803 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires du résultat global
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 novembre		30 novembre	
	2014	2013	2014	2013
Revenus provenant des ventes	28 816 \$	28 347 \$	92 428 \$	300 886 \$
Coût des ventes	(23 209)	(16 123)	(53 751)	(169 332)
Marge brute	5 607	12 224	38 677	131 554
Frais généraux et charges administratives	(1 220 909)	(2 046 765)	(4 658 093)	(5 098 078)
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 15 590 \$ et 72 005 \$ (32 939 \$ et 151 446 \$ en 2013)	(1 749 228)	(1 279 367)	(4 771 120)	(3 583 559)
Résultat des activités opérationnelles	(2 964 530)	(3 313 908)	(9 390 536)	(8 550 083)
Produits financiers (note 9)	5 230 210	7 026	9 600 804	24 925
Charges financières	(944)	(551 578)	(2 850)	(553 104)
Gain de change	746 942	2 366	448 506	18 856
Produits financiers nets (charges financières nettes)	5 976 208	(542 186)	10 046 460	(509 323)
Résultat net (perte nette) et résultat global total pour la période	3 011 678 \$	(3 856 094) \$	655 924 \$	(9 059 406) \$
Résultat (perte) par action, de base et dilué	0.03 \$	(0,05) \$	0.01 \$	(0,12) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
de base	106 260 178	83 957 811	106 118 411	78 002 113
dilué	107 118 380	83 957 811	107 066 368	78 002 113

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires des variations des capitaux propres
(non audités)

Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Valeur				
Solde au 28 février 2014	105 862 179	61 027 307 \$	406 687 \$	3 501 587 \$	(31 656 081) \$	33 279 500 \$
Résultat net et résultat global total pour la période	–	–	–	–	655 924	655 924
	105 862 179	61 027 307	406 687	3 501 587	(31 000 157)	33 935 424
Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres						
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>						
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 5)	–	–	–	1 396 171	–	1 396 171
Options sur actions exercées (note 5)	200 000	50 000	–	–	–	50 000
Unités libérées (note 5)	197 999	285 361	–	(285 361)	–	–
Total des apports et des distributions aux propriétaires	397 999	335 361	–	1 110 810	–	1 446 171
Solde au 30 novembre 2014	106 260 178	61 362 668 \$	406 687 \$	4 612 397 \$	(31 000 157) \$	35 381 595 \$
Solde au 28 février 2013	73 107 538	28 922 710 \$	406 687 \$	438 711 \$	(20 044 432) \$	9 723 676 \$
Perte nette et résultat global total pour la période	–	–	–	–	(9 059 406)	(9 059 406)
	73 107 538	28 922 710	406 687	438 711	(29 103 838)	664 270
Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres						
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>						
Émission d'actions (note 4)	6 750 000	15 496 000	–	–	–	15 496 000
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 5)	–	–	–	2 603 466	–	2 603 466
Bons de souscription exercés	5 432 350	1 358 088	–	–	–	1 358 088
Options sur actions exercées (note 5)	296 500	626 666	–	(219 140)	–	407 526
Total des apports et des distributions aux propriétaires	12 478 850	17 480 754	–	2 384 326	–	19 865 080
Solde au 31 novembre 2013	85 586 388	46 403 464 \$	406 687 \$	2 823 037 \$	(29 103 838) \$	20 529 350 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 novembre		30 novembre	
	2014	2013	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Résultat net (perte nette) de la période	3 011 678 \$	(3 856 094) \$	655 924 \$	(9 059 406) \$
Ajustements :				
Amortissement des immobilisations corporelles	914	1 258	2 741	4 079
Amortissement des immobilisations incorporelles	582 892	669 737	1 748 677	1 335 205
Rémunération à base d'actions (Produits financiers nets)	280 990	1 069 271	1 396 171	2 603 466
charges financières nettes	(5 976 208)	542 186	(10 046 460)	509 323
Gain (perte) de change réalisé	8 067	(2 490)	(2 949)	(880)
	(2 091 667)	(1 576 132)	(6 245 896)	(4 608 213)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	337 194	(153 347)	616 180	(21 714)
Crédits d'impôt à recevoir	(37 192)	(32 939)	(93 607)	(151 446)
Stocks	16 128	(312 940)	(9 559)	(158 153)
Charges payées d'avance	(78 935)	(120 883)	313 099	(309 465)
À recevoir de la société mère	–	–	47 140	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(159 932)	242 043	83 926	891 614
À payer à la société mère	(215 725)	1 089 177	713 441	2 072 936
Redevances à payer à la société mère	–	–	–	203 234
	(138 462)	711 111	1 670 620	2 527 006
Sorties nettes liées aux activités opérationnelles	(2 230 129)	(865 021)	(4 575 276)	(2 081 207)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Intérêts reçus	304	–	31 179	96 455
Acquisition d'immobilisations corporelles	–	–	(34 650)	–
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(19 337)	(51 312)	(41 303)	(90 964)
Acquisition de placements à court terme	–	–	(14 478 186)	(3 000 000)
Échéance de placements à court terme	4 093 077	2 000 000	20 149 888	5 750 000
Rentrées nettes liées aux activités d'investissement	4 074 044	1 948 688	5 626 928	2 755 491
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit de l'exercice de bons de souscription et d'options	–	538 088	50 000	972 177
Frais d'émission d'actions	–	–	–	(29 000)
Intérêts payés	(901)	(1 578)	(2 850)	(3 104)
Sorties (reentrées) nettes liées aux activités de financement	(901)	536 510	47 150	940 073
Gain de change sur trésorerie détenue en devises étrangères	52 395	4 856	54 943	19 735
Augmentation nette de la trésorerie	1 895 409	1 625 033	1 153 745	1 634 092
(Découvert bancaire) trésorerie au début de la période	(66 174)	1 205 627	675 490	1 196 568
Trésorerie à la fin de la période	1 829 235 \$	2 830 660 \$	1 829 235 \$	2 830 660 \$
Informations sur les flux de trésorerie				
Transactions hors caisse				
Émission d'actions ordinaires (note 4)	– \$	– \$	– \$	15 525 000 \$
Redevances réglées en action (note 4)	–	–	–	395 068
Acquisition d'immobilisation incorporelle (note 4)	–	–	–	15 129 932
Bons de souscription exercés par Neptune appliqués contre les payables	–	793 437	–	793 437
Charges financières inscrites aux créditeurs et charges à payer	–	550 000	–	550 000

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

1. Entité présentant l'information financière

Acasti Pharma Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 545, Promenade du Centropolis, Laval, Québec H7T 0A3. La Société est une filiale de Neptune Technologies et Bioressources Inc. (« Neptune »). (la Société, le parent et NeuroBioPharm Inc., une société sœur, collectivement désignées comme le « groupe »).

Le 7 août 2008, la Société a commencé à exercer ses activités après avoir acquis de Neptune une licence exclusive mondiale afin de développer et de commercialiser, en utilisant la technologie et la propriété intellectuelle, de nouveaux produits ciblant les maladies cardiovasculaires humaines. La propriété intellectuelle de Neptune est liée aux procédés d'extraction des biomasses marines, telles que le krill. Les produits visent les applications dans les créneaux des médicaments en vente libre, des aliments médicaux et des médicaments sous prescription.

Les opérations consistent à développer de nouveaux produits et à réaliser des essais cliniques sur les animaux et les humains. La quasi-totalité des dépenses de recherche et de développement, administration et dépenses en capital depuis le début de l'exploitation sont reliées au projet décrit ci-dessus.

La Société est exposée à un certain nombre de risques liés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation de ses études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation, à la rencontre des objectifs de développement établis par Neptune dans l'entente de licence et à la conclusion d'alliances stratégiques. La Société a subi, depuis le début de l'exploitation, des pertes d'exploitation considérables et des flux de trésorerie négatifs liés à l'exploitation. À ce jour, la Société a financé ses activités par l'offre publique et le placement privé des actions ordinaires, de fonds provenant de la société mère, le produit de l'exercice des bons de souscription, des droits et des options, et les crédits d'impôt à la recherche. Afin d'atteindre les objectifs de son plan d'affaires, la Société prévoit faire des alliances stratégiques, réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par la Société nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise. La capacité de la Société d'atteindre ultimement des opérations rentables est dépendante d'un certain nombre de facteurs hors du contrôle de la Société.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« International Accounting Standards Board », « IASB ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels audités les plus récents de la Société. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers intermédiaires n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités et les notes de l'exercice terminé le 28 février 2014.

La publication des états financiers a été approuvée par le conseil d'administration le 13 janvier 2015.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les paiements fondés sur les actions qui sont mesurés selon IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions* (note 5) ; et
- passifs dérivés liés aux bons de souscription mesurés à la juste valeur sur une base récurrente (notes 4 b) et 9).

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers incluent :

- L'identification d'événements déclencheurs indiquant que les actifs incorporels pourraient être dépréciés.
- L'évaluation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation comme base d'établissement des états financiers. À chaque date de clôture, la direction évalue la base d'établissement des états financiers. Ces états financiers ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation selon les IFRS. L'hypothèse de la continuité de l'exploitation suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant incluent :

- L'évaluation des passifs dérivés liés aux bons de souscription (notes 4 et 9) et les paiements fondés sur des actions (note 5).
- Répartition des coûts partagés entre les entités du groupe de Neptune (note 7).

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la recherche et développement (« R&D ») dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R&D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables et bases de mesure appliquées dans les états financiers intermédiaires de la Société sont les mêmes que celles appliquées par la Société dans les états financiers pour l'exercice terminé le 28 février 2014.

Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Instruments financiers

L'IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée en novembre 2009. Elle porte sur le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers. En novembre 2013, l'IASB a publié une nouvelle norme générale de comptabilité de couverture qui fait partie de l'IFRS 9, *Instruments financiers (2013)*. La nouvelle norme élimine la date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2015 de l'IFRS 9. La nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire sera déterminée une fois que les parties de l'IFRS 9 concernant le classement et l'évaluation, et la dépréciation seront terminées. La date d'entrée en vigueur obligatoire n'a pas encore été fixée, mais l'adoption anticipée de la nouvelle norme est tout de même permise. En février 2014, une tentative de décision a déterminé la date d'entrée en vigueur obligatoire pour les exercices financiers commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 et n'a pas l'intention d'adopter de façon anticipée l'IFRS 9 dans ses états financiers.

Produits

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 remplacera entre autres l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Cette norme comprends un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches pour comptabiliser les produits : à un moment précis ou progressivement. Le modèle propose une analyse des transactions en cinq étapes en fonction du contrat pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés, le montant des produits comptabilisés et le moment où ils le sont. De nouveaux seuils quant aux estimations et au jugement ont été introduits, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant et/ou le moment où les produits sont comptabilisés. La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices se terminant à compter du 31 décembre 2017, et l'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15, et n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 15 de façon anticipée dans ses états financiers.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

4. Capital et autres composantes des capitaux propres

a) Capital social

Émises et en circulation :

	Actions de catégorie A (classées dans les capitaux propres)	
	Nombre en circulation	Valeur
Solde au 30 novembre 2014	106 260 178	61 362 668 \$
Solde au 28 février 2014	105 862 179	61 027 307

Le 12 juillet 2013, la Société a émis à Neptune 6 750 000 actions de Catégorie A, à un prix de 2,30 \$ par action pour payer d'avance les redevances futures payables en vertu de la licence de propriété intellectuelle avec Neptune.

La valeur du prépaiement, déterminée avec l'assistance de spécialistes externes en évaluation, selon la formule du calcul stipulée dans le contrat de licence (ajustée pour refléter les redevances courus de 395 068 \$ du 4 décembre, 2012, date à laquelle la Société a conclu l'entente de prépaiement, au 12 juillet 2013, date de l'émission des actions) d'un montant de 15 129 932 \$ a été comptabilisé comme un actif incorporel. Les actions émises à la suite de cette transaction correspondent à une augmentation du capital social de 15 525 000 \$, déduction faite de 29 000 \$ de frais d'émission d'actions. La Société n'a plus l'engagement de paiement de redevances en vertu du contrat de licence.

b) Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit aux 30 novembre 2014 et 28 février 2014 :

	30 novembre 2014		28 février 2014	
	Nombre en circulation	Valeur	Nombre en circulation	Valeur
Passif				
Bons de souscription de l'offre				
publique 2014 de série 8 (note 9)	18 400 000	1 654 115 \$	18 400 000	11 181 475 \$
	18 400 000	1 654 115	18 400 000	11 181 475
Capitaux propres				
Bons de souscription de placement privé				
de série 9 Placement privé 2014	1 616 542	–	1 616 542	–
de série 6	375 000	306 288	375 000	306 288
de série 7	375 000	100 399	375 000	100 399
	2 366 542	406 687 \$	2 366 542	406 687 \$

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

4. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

b) Bons de souscription (suite)

La série 8, bons de souscription de l'offre publique, permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à prix d'exercice de 1,50 USD, sous réserve de rajustement, jusqu'au 3 décembre 2018. Les bons de souscription sont désignés comme un passif dérivé à des fins comptables en raison de la monnaie dans laquelle est libellé le prix de l'exercice qui diffère de la monnaie fonctionnelle de la Société

La série 9, bons de souscription de placement privé, permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 1,60 \$, sous réserve de rajustement, jusqu'au 3 décembre 2018.

La série 6 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015.

La série 7 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015, sujet à la réalisation de certains jalons convenus et prédéfinis. Les bons de souscription de série 7 sont assujettis à l'acquisition, en nombre égal, sur quatre semestres, sous réserve du service continu et du respect des conditions de performance du marché (187 500 bons de souscription) et autres que du marché (187 500 bons de souscription). La Société a comptabilisé une charge de néant liée à cet octroi pour les périodes terminées les 30 novembre 2014 et 2013.

5. Paiement fondé sur des actions

Au 30 novembre 2014, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivantes :

a) Régime d'options d'achat d'actions de la Société

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Le prix d'achat des actions sous-jacentes aux options octroyées en vertu du régime correspond au minimum au cours de clôture des actions ordinaires à la cote de la Bourse de croissance TSX la veille de l'octroi. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont déterminées par le conseil d'administration, incluant la durée des options qui ne peut toutefois excéder dix ans, conformément aux dispositions prévues au régime. Le régime d'options d'achat d'actions permet à la Société d'octroyer un nombre d'options limité à 10 % du nombre d'actions de catégorie A d'Acasti émises et en circulation de temps à autre. Le nombre total d'options d'achat d'actions pouvant être émises en faveur d'un seul porteur est limité entre autre à 5 % du nombre total d'actions de catégorie A d'Acasti émises en circulation au moment de l'octroi, ce nombre étant limité à 2 % par consultant. Tout octroi d'options en vertu du régime doit prévoir la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit:

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014		Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2013	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de la période	1,57 \$	4 911 000	1,55 \$	5 216 250
Exercées	0,25	(200 000)	1,37	(296 500)
Attribuées	0,95	512 500	2,38	165 000
Renoncées	1,34	(122 250)	1,97	(220 000)
Expirées	1,80	(100 000)	–	–
En circulation à la fin de la période	1,56 \$	5 001 250	1,57 \$	4 864 750
Exercables à la fin de la période	1,57 \$	3 796 375	1,38 \$	3 418 832

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

a) Régime d'options d'achat d'actions de la Société (suite)

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes de neuf mois terminées :

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2013
Prix d'exercice	0,95 \$	2,38 \$
Prix de l'action	0,92 \$	2,31 \$
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,14 %	1,07 %
Durée estimative	3,00 ans	2,44 ans
Volatilité prévue	60,34 %	76,64 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de neuf mois est de 0,35 \$ (1,04 \$ en 2013). Aucune option n'était octroyée à des non-salariés au cours des périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013.

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options exercées durant la période de neuf mois est de 0,92 \$ (3,77 \$ en 2013).

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2014, des dépenses de rémunération de 119 001 \$ et 435 964 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (127 763 \$ et 406 872 \$ en 2013).

b) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de la Société

La Société a établi un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants de la Société. Le régime prévoit l'émission d'unités d'actions avec restrictions, d'unités d'actions liées au rendement, d'actions avec restrictions, d'unités d'actions différées et d'autres formes d'attributions fondées sur des actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le Conseil d'administration. Lorsque les conditions restrictives sont remplies, le cas échéant, le régime prévoit le règlement des attributions sous forme d'actions.

Les Unités émises par la Société s'acquièrent graduellement dans le temps mais sont assujettis à une date d'expiration ne dépassant pas le 15 janvier 2017, à un rythme spécifique en fonction de la catégorie de chaque détenteur, sous réserve que soixante pour cent (60 %) de ces attributions seront acquises qu'après la réalisation des objectifs de performance identifiés par la Société. Les objectifs de performance sont basés en partie sur des objectifs précis et globaux de la Société, mais également en fonction de la performance individuelle de chaque détenteur. La juste valeur des Unités correspond au prix de l'action à la date de l'octroi et est comptabilisée comme rémunération à base d'actions, dans le surplus d'apport, sur la période d'acquisition.

Le nombre d'unités à base d'actions se présentent comme suit :

	30 novembre 2014	30 novembre 2013
En circulation au début de la période	775 001	–
Attribuées	–	1 060 000
Libérées	(197 999)	–
Renoncées	(18 334)	(25 000)
En circulation à la fin de la période	558 668	1 035 000

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2014, des dépenses de rémunération de 64 322 \$ et 419 911 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (277 503 \$ et 481 126 \$ en 2013).

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

c) Régime d'intéressement au capital de Neptune

Neptune a instauré différents régimes de rémunération à base d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants qui fournissent des services à l'intérieur de son groupe d'entreprises, incluant la Société. La Société constate à titre de rémunération à base d'actions une partie de la dépense enregistrée par Neptune, selon la proportion des services rendus qui sont fournis directement à la Société par les bénéficiaires.

(i) Options sur actions de Neptune :

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2014, des dépenses de rémunération de 21 393 \$ et 65 816 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (225 785 \$ et 620 083 \$ en 2013).

(ii) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de Neptune :

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2014, des dépenses de rémunération de 50 838 \$ et 327 644 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (276 620 \$ et 597 243 \$ en 2013).

(iii) Bons de souscription de NeuroBioPharm Inc. détenus par Neptune :

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2014, des dépenses de rémunération de 293 \$ et 556 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (472 \$ et 2 014 \$ en 2013).

(iv) Bons de souscription d'Acasti détenus par Neptune :

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2014, des dépenses de rémunération de néant ont été constatées sous ce plan par la Société (néant \$ et 1 471 \$, respectivement en 2013).

(v) Options d'achat d'actions de NeuroBioPharm Inc. détenues par Neptune :

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2014, des dépenses de rémunération de 42 \$ et 300 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (174 \$ et 660 \$ en 2013).

(vi) Options d'achat d'actions d'Acasti détenues par Neptune :

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2014, des dépenses de rémunération de 24 118 \$ et 137 627 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (156 036 \$ et 485 400 \$ en 2013).

d) Régime d'intéressement à base d'actions de NeuroBioPharm

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2014, des dépenses de rémunération de 983 \$ et 8,353 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (4 918 \$ et 8 597 \$ en 2013).

6. Engagements et éventualités

Frais de recherche et de développement

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des accords avec divers partenaires et fournisseurs les obligeant à réaliser des projets de recherche ainsi qu'à fabriquer et commercialiser certains produits. La Société a conservé certains droits relativement à ces projets.

La Société s'est engagée dans divers projets de recherche et de développement qui seront effectués sur une période de 12 à 24 mois pour un coût total de 10 316 630 \$, dont un montant de 5 129 211 \$ a été payé à ce jour. Au 30 novembre 2014, un montant de 477 000 \$ est inclus dans les « Fournisseurs et autres créditeurs » relativement à ces projets.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

6. Engagements et éventualités (suite)

Éventualités

Le 29 mai 2014, Neptune et ses filiales, incluant la Société, se sont vu signifier une requête introductive d'instance par M. Henri Harland, ancien Président et Chef de la direction de Neptune et de ses filiales ayant démissionné de toutes ses fonctions le 25 avril 2014. M. Harland allègue dans sa requête qu'on l'a forcé à démissionner et réclame, entre autres, de Neptune et de ses filiales l'application des clauses pertinentes de son contrat d'emploi, environ 8 500 000 \$ et 500 000 actions de chacune des trois sociétés, soit Neptune, Acasti et NeuroBioPharm, ainsi que deux blocs de 1 000 000 d'options d'achat chacun visant les actions d'Acasti et de NeuroBioPharm détenues par Neptune. Neptune et ses filiales croient que la requête telle qu'elle a été formulée est non fondée et sans motif. Neptune et ses filiales opposeront une défense acharnée et prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger leurs intérêts. Aucune date de procès n'a été fixée. À la date de publication de ces états financiers, aucune entente à ce sujet n'avait été conclue, et aucune estimation de l'incidence financière de ces événements ne pouvait être effectuée.

7. Parties liées

a) Frais d'administration et frais de recherche et de développement

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013, Neptune a facturé à la Société certaines charges engagées pour cette dernière et des redevances, comme suit :

	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2014	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2013	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2013
Frais d'administration	397 076 \$	212 402 \$	1 242 786 \$	702 077 \$
Frais de R&D, avant crédits d'impôt	264 442	96 805	546 781	426 014
Redevances (note 4)	–	–	–	228 219
	661 518 \$	309 207 \$	1 789 567 \$	1 356 310 \$

Lorsque Neptune engage des frais marginaux pour le compte de la Société, elle lui facture ceux-ci directement. Les coûts engagés qui bénéficient à plus d'une entité du groupe de Neptune sont facturés au moyen d'une allocation d'une fraction des frais engagés par Neptune qui est proportionnelle à la fraction des services ou des bénéfices estimatifs reçus par chacune des entités pour ces items.

Ces frais ne comprennent pas toutes les charges engagées par Neptune pour le compte de la Société, puisque Neptune n'alloue pas, entre autres, certaines charges de bureau communes et ne facture pas d'intérêt sur ses créances. De plus, ces frais ne représentent pas nécessairement le coût que la Société devrait autrement engager si elle ne recevait pas ces services et bénéfices au moyen des ressources partagées par Neptune ou si elle ne recevait pas de financement de Neptune.

b) À payer à la société mère

Les montants à payer à la société mère n'ont pas de date d'échéance précise aux fins de paiement ou de remboursement et ne portent pas intérêt.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

7. Parties liées (suite)

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration et certains dirigeants sont les principaux dirigeants de la Société. Ils exercent un contrôle sur 2 % des actions avec droit de vote de la Société.

La rémunération des principaux dirigeants inclut les montants suivants pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013 :

	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2014	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2013	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2013
Avantages à court terme	88 900 \$	164 373 \$	568 270 \$	463 480 \$
Paiements fondé sur des actions	235 034	536 981	1 266 295	1 576 060
	323 934 \$	701 354 \$	1 834 565 \$	2 039 540 \$

8. Informations sectorielles

La Société compte un secteur d'activité isolable : développer et commercialiser des applications pharmaceutiques découlant de ses droits sous licence pour les maladies cardiovasculaires.

La majorité des actifs de la Société sont situés au Canada.

Les ventes de la Société se répartissent selon la région de domiciliation du client. Toutes les ventes s'effectuent aux États-Unis.

9. Détermination de la juste valeur

Plusieurs des méthodes comptables et informations de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après.

Actifs et passifs financiers et non-financiers:

En déterminant la juste valeur, la Société utilise des données observables, basées sur les différents niveaux qui, sont définies comme suit :

- Niveau 1 : Ce niveau représente les données observables comme les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Ce niveau représente les données d'entrée autre que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Ce niveau représente les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observable, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses.

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur en raison des courtes durées de ces instruments.

Passifs dérivés liés aux bons de souscription

La Société détermine la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription sur une base récurrente. Ces passifs financiers ont été évalués en utilisant des données de Niveau 3.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2014 et 2013

9. Détermination de la juste valeur (suite)

La juste valeur des bons de souscription de l'offre publique 2014 a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	30 novembre 2014	28 février 2014
Prix d'exercice	1,50 USD	1,50 USD
Prix de l'action	0,42 \$	1,27 \$
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,19 %	1,41 %
Durée estimative	4,01 ans	4,76 ans
Volatilité prévue	68,65 %	66,47 %

La juste valeur des bons de souscription a été déterminée à 0,09 \$ par bon de souscription au 30 novembre 2014 (0,61 \$ par bon de souscription au 28 février 2014).

Le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur des passifs financiers de niveau 3 pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014 est présenté ci-dessous :

	30 novembre 2014
Solde d'ouverture au 1 ^{er} mars 2014	11 181 475 \$
Variation de la juste valeur (gain comptabilisé dans les produits financiers)	(9 527 360)
Solde de clôture au 30 novembre 2014	1 654 115 \$

Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2014, la variation de la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription était un gain de 5 211 155 \$ (comptabilisé dans les produits financiers).

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées et lorsque les actions n'ont pas été échangées sur un marché reconnu pour une durée proportionnelle à la durée de vie estimative de l'option, la volatilité est estimée par l'utilisation de la volatilité de sociétés comparables), la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État). La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché, le cas échéant, dont sont assorties les options.